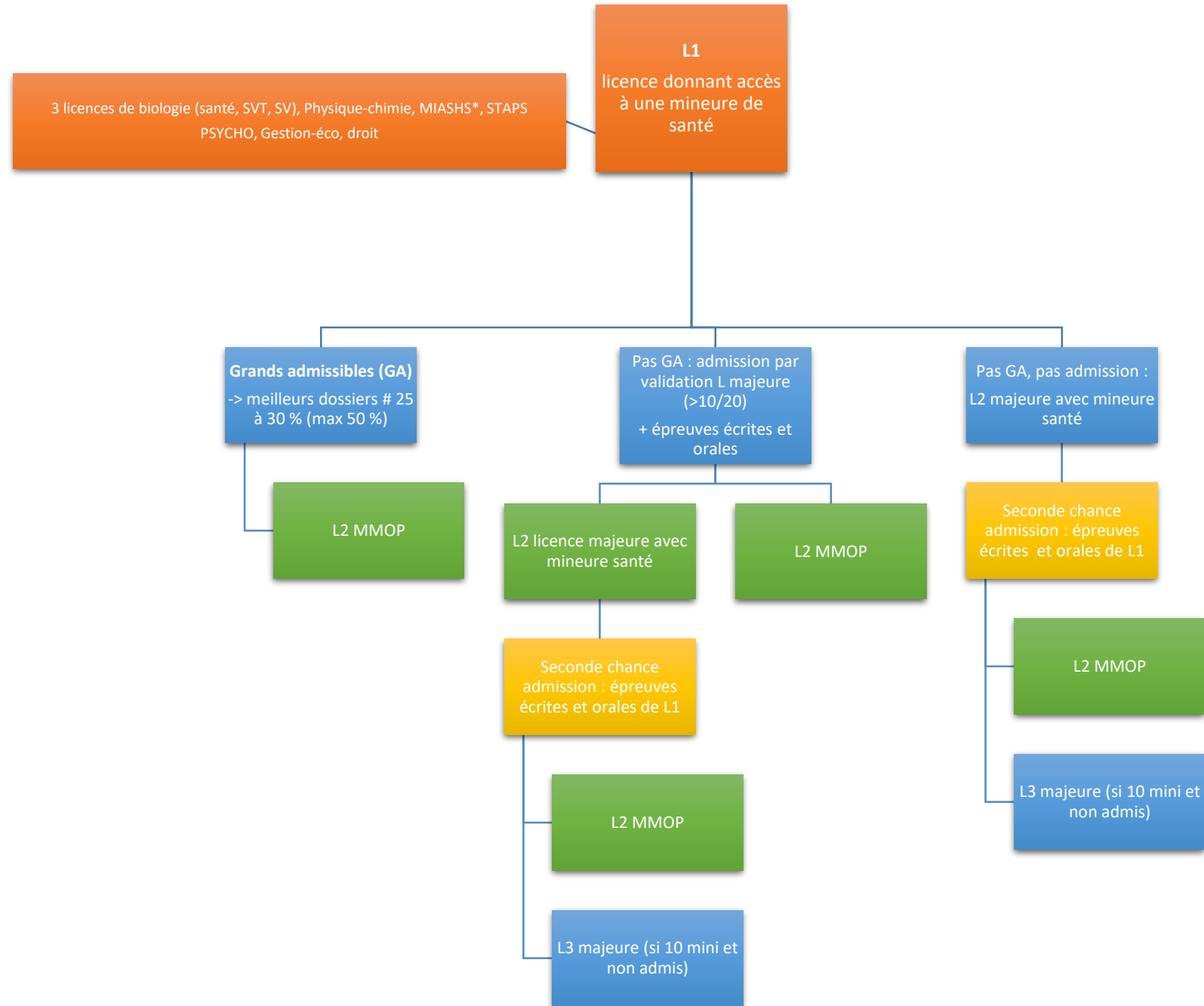


LES PARCOURS DE SANTE – UNIVERSITE DE CAEN



- Pas de portail santé équivalent à PACES
- 1 chance par année de Licence
 - L1/L2
 - L2/L3
- Places réservées pour chaque licence
- L1 : 65 % admis
- L2/L3 : 30 % admis
- Autres 5 % admis
- Validation obligatoire de la L majeure (sans rattrapages car éliminatoires)
- Si redoublement, attendre l'année suivante
- Oraux : 4 oraux différents sur sujets différents